

Approbation de la convention de financement du projet du Câble A

Île-de-France Mobilités vient d'approuver une convention de financement de 125 millions d'euros pour réaliser les travaux du premier téléphérique urbain d'Île-de-France, le Câble A, qui reliera Créteil à Villeneuve Saint-Georges. Cette convention précise les parts de financement de l'Etat (21%), de la Région Île-de-France (49%) et du département du Val de Marne (30%). Île-de-France Mobilités financera quant à elle les télécabines et les coûts d'exploitations de la ligne, comme pour l'ensemble des lignes « classiques » de transports en commun. Cette convention de financement permet à l'Autorité organisatrice de poursuivre la consultation en cours avec les entreprises candidates pour la réalisation des travaux. Le choix du lauréat sera décidé début 2021 et lancera ainsi le début des études de conception détaillée et des travaux de réalisation.

Depuis 2013, Île-de-France Mobilités mène des études sur un mode de transport aérien permettant la liaison entre Créteil - Pointe du Lac et Villeneuve Saint-Georges afin d'améliorer le confort, le temps de parcours et les conditions de voyage des usagers. Le projet a été déclarée d'utilité publique fin 2019.

Un marché global de performance a été lancé afin d'enclencher la réalisation du projet. Plusieurs candidatures ont été retenues pour participer à cet appel d'offre. Sur la base des études réalisées par chacun des groupements, un choix sera fait en fonction de leur coût, de leur méthode et de leur calendrier de réalisation du projet. Le groupement sélectionné sera annoncé dans les premiers mois de 2021.

Un mode de transport attendu

Les objectifs de ce projet de Câble A:

- Désenclaver les quartiers de Limeil-Brévannes, de Valenton, et de Villeneuve-Saint-Georges en leur offrant un accès facilité :
 - A la ligne de métro 8 pour les déplacements radiaux vers Paris
 - A la ligne de bus 393 (en site propre) pour les déplacements tangentiels vers d'autres bassins du Val-de-Marne
 - Au réseau du Grand Paris Express par une correspondance avec la ligne de métro 8 à la station Créteil L'Echât
- Créer une liaison directe et attractive en transports collectifs entre les communes du plateau briard et Créteil, pôle de destination majeur à l'échelle du département ;
- Offrir un mode de transport adapté aux enjeux du territoire, innovant et attractif.



Contact presse :

Amélie Lange – 01 82 53 80 90 - amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr

Sébastien Mabilie – 01 47 53 28 42- sebastien.mabilie@iledefrance-mobilites.fr